

6. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Préambule

A travers l'acte III de la décentralisation, le Gouvernement laisse la possibilité aux Régions de gérer elle-même tout ou partie des fonds européens sur la période 2014-2020.

C'est ainsi que la Région Réunion, en tant qu'Autorité de Gestion, assure désormais la gestion du Programme Opérationnel FEDER, véritable outil de mise en œuvre de la stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

A ce titre, la Région Réunion est chargée de la bonne mise en œuvre du programme opérationnel, tant sur le plan des résultats attendus (atteinte d'objectifs ciblés au regard de critères prédéterminés inclus dans les programmes), que sur le plan financier (bon niveau de consommation des crédits et évitement du risque de dégageant d'office notamment).

Avec un budget d'1,130 milliards d'euros, le FEDER 2014 2020 permet de cibler les interventions publiques notamment en faveur de la compétitivité de l'économie réunionnaise, de la gestion durable des ressources et des risques, des infrastructures d'échange et d'ouverture et des infrastructures de services à la population.

L'organisation opérationnelle des services de l'Autorité de Gestion est notamment fondée sur 4 guichets thématiques dédiés à l'instruction des dossiers reçus, couvrant l'ensemble des axes prioritaires du programme, et sur un guichet d'accueil commun des porteurs de projets.

Chaque année, la collectivité a l'obligation de soumettre à la Commission européenne un rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) afin de permettre un suivi de l'utilisation du fonds et d'identifier les éventuels points de blocage rencontrés, auquel cas des mesures doivent nécessairement être envisagées.

Le rapport de mise en œuvre couvre l'exercice 2016, première année pleine de programmation.

I/ Une première année de plein exercice témoin d'une dynamique enclenchée

Au cours de cette année, 247 opérations ont été programmées, représentant un montant FEDER de 131 millions d'euros pour des projets portant sur un montant total de 326 millions d'euros.

Ces montants financiers ainsi que le nombre d'opérations programmées concernent particulièrement le soutien aux opérations visant au développement des secteurs économiques, le soutien au développement de la recherche et de l'innovation ainsi que la compensation des surcoûts liés à l'éloignement de l'île du marché communautaire. Cet exercice 2016 a aussi vu la programmation des premiers projets « Investissements Territoriaux Intégrés - ITI » ainsi que des premières opérations relatives à l'augmentation des services à la population.

Dans le cadre du soutien aux entreprises ainsi qu'au développement touristique, au sein de l'axe dédié à l'amélioration de la compétitivité entrepreneuriale 103 opérations ont été programmées.



L'action en faveur du tissu économique a principalement été axée autour des aides à la création ou développement d'activité. Ainsi, 78 opérations d'investissement en faveur du matériel productif ont été soutenues pour une enveloppe FEDER de 12,4 M d'euros. Ces interventions principalement destinées aux entreprises des secteurs prioritaires de l'agro-nutrition, du tourisme et du numérique, induiraient la création de 149,5 emplois.

Un volet dédié à l'accompagnement des entreprises et à l'amélioration de l'attractivité économique du territoire a quant à lui permis de financer la réalisation de 9 programmes d'actions émanant d'organisations professionnelles bénéficiant à près d'une centaine d'entreprises. Parallèlement et dans le cadre de leur internationalisation, 43 entreprises, tous secteurs confondus, ont pu participer à 11 manifestations et salons internationaux afin de rechercher de nouveaux débouchés et faire connaître leur savoir-faire. A ce titre, la participation du FEDER s'est élevée à 117 478 euros.

Trois études de portée générale ont également été financées pour une aide FEDER totale de 55 320 euros. Elles portent sur le «Développement d'une pépinière d'entreprises réunionnaises à l'international », la « Création d'un réseau d'experts à l'international » et « L'évolution du marché de la publicité à La Réunion ».

Par ailleurs, les premiers dossiers liés aux Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) ont été programmés. Ces opérations, dont la sélection a été effectuée en partenariat avec les établissements publics de coopération communale (EPCI) permettent la réalisation de 2 zones d'activités pour un montant total de 6,5 M€:

- la réalisation de la deuxième tranche de la ZAC de Pierrefonds,
- le financement d'une étude relative à l'extension de zone d'activités de la Pointe des Châteaux.

Enfin, 39 entreprises ont pu bénéficier d'un financement afin de compenser les surcoûts de transport de leurs matières premières (19,7 M d'euros) et 8 opérations d'exportation de biens produits localement vers un territoire de l'Union Européenne ont été soutenues (3 M d'euros).

L'investissement dans les leviers de croissance a notamment porté sur le soutien aux structures de transferts d'innovation, permettant la constitution d'un environnement favorable aux projets innovants des entreprises, et à des programmes de recherche. A ce titre, 18 programmes d'actions ont été sélectionnés.

Dans le cadre plus spécifique de la mise en œuvre de la feuille de route du Comité régional de l'innovation (CRI), l'animation, la structuration, le développement et la promotion de l'écosystème de l'innovation ont été conventionnées en 2016 avec trois structures : Nexa, Qualitropic et l'association Technopole.

L'augmentation de l'activité de recherche, développement et innovation s'est également traduite par le financement d'un programme de recherche agronomique ainsi que des premiers projets de recherche retenus dans le cadre des appels à projets lancés en 2015.

Par ailleurs, 13 projets de recherches portés par des entreprises ont été financés ainsi que le recrutement de 4 jeunes diplômés en vue de favoriser l'émergence de nouveaux projets.

En matière d'augmentation de l'offre de services aux populations, le financement d'1,8 millions d'euros de FEDER a été acté pour la construction d'un EHPAD. Cet établissement qui sera implanté sur la commune du Port pourra à terme accueillir 80 personnes âgées poly-pathologiques.

Dans le domaine de la formation et de l'enseignement supérieur, 28,5 millions d'euros de FEDER ont permis le financement de la construction d'un nouveau lycée de 1300 places disposant d'une carte pédagogique centrée sur les NTIC et l'audiovisuel et 7,8 millions d'euros ont été mobilisés dans le



cadre la réhabilitation et l'extension du centre de formation AFPAR de Saint-Paul afin de permettre l'accueil de 428 stagiaires. Par ailleurs, les études relatives à la construction de l'ESIROI et la création de 2 nouveaux départements de l'IUT de Saint-Pierre ont été financées.

Enfin, et dans le cadre du développement et l'attractivité des hauts de l'île un projet de structuration du Bourg du Guillaume a été validé.

Les principales autres opérations programmées en 2016 concernent notamment:

- l'axe 4 visant à la transition énergétique et l'autonomie électrique sur lequel 4 opérations de climatisation solaire sur des immeubles tertiaires et 6 opérations de pose de chauffe-eau solaire au bénéfice de 334 logements sociaux ont été réalisées. De plus le dispositif Ecosolidaire visant à la mise en place de chauffe-eau solaire en faveur des publics en difficultés a été agréé.

Par ailleurs, et afin de favoriser le développement de l'usage des transports collectifs et des modes doux de déplacement, 3 opérations relatives aux pôles d'échanges ont été agréées dans le cadre des procédures ITI et 2 tranches de pistes cyclables pour un total de 8,5 kilomètres ont été cofinancées.

- l'axe 5 relatif au renforcement de la prévention des risques, de la gestion rationnelle des ressources et de la valorisation du patrimoine a vu la programmation de 17 opérations parmi lesquelles peuvent notamment être citées :

- la création de 2 unités de potabilisation d'eau au bénéfice de 20 000 habitants des communes de Salazie et Bras-Panon et la sécurisation de 7 radiers,

- la mise en place de programmes visant à la protection des espèces endémiques menacées (Pétrel Noir, Busard de Maillard, méga faune marine...),

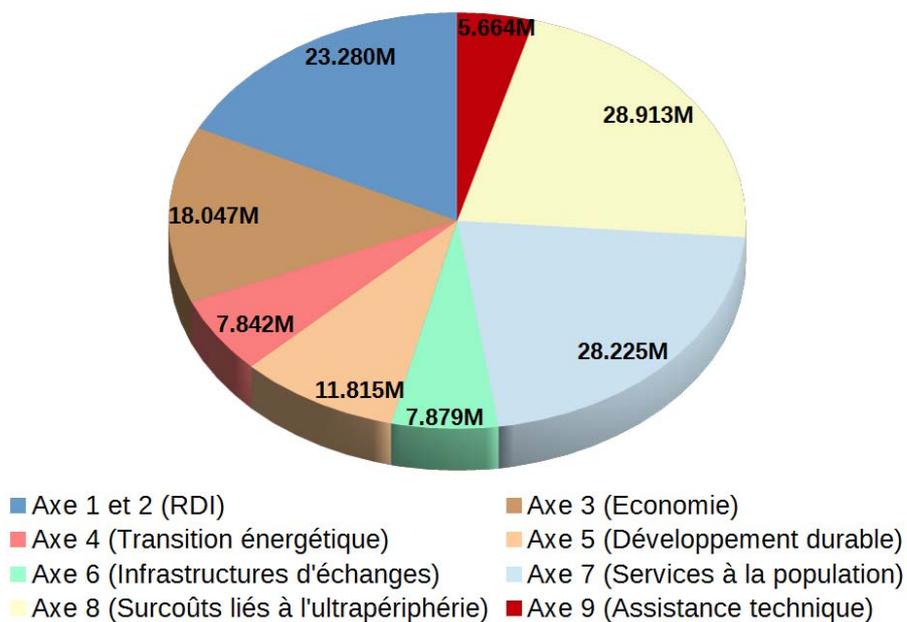
- la restauration des salines de la Pointe au Sel à Saint-Leu et la réalisation d'un bassin de baignade sur le site du Colosse à Saint-André financées dans le cadre de la valorisation du patrimoine.

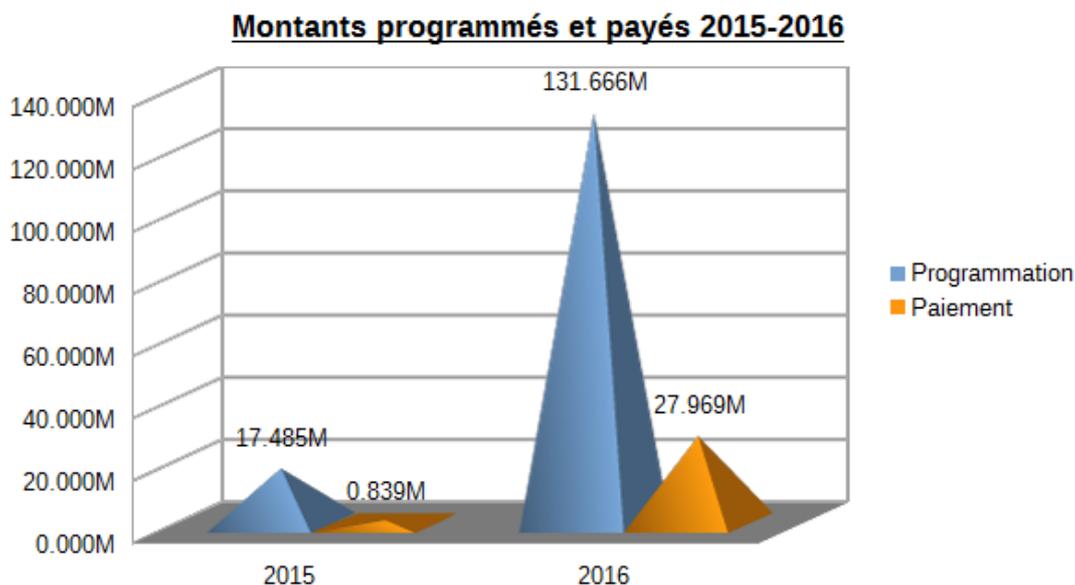
- sur l'axe 6 « soutenir l'ouverture et les performances du territoire en investissant dans les infrastructures d'échanges », 5 opérations concernant le Trans Eco Express ont été programmées pour une longueur totale de TCSP de 5,7 kilomètres.

À ce stade, aucune opération n'a été programmée au titre des infrastructures d'échange. En effet, il s'agit de projets de grande ampleur (nouvelle route du littoral, nouvelle entrée ouest de Saint-Denis, port, aéroport,...), nécessitant de lourdes démarches administratives et relevant de la procédure « grand projet ».



Montants programmés par axe en 2016





S
u
r
l
e
s
3
2
0
o
p
é
r
a

tions engagées depuis le début du programme opérationnel, 87 ont fait l'objet de paiements à hauteur de 28,8 M € de FEDER dont 49 ont été physiquement et financièrement achevés au cours de l'année 2016.

II/ Des indicateurs de suivi indispensables à l'accomplissement d'une bonne gestion du programme

Le suivi et l'évaluation des programmes financés par la politique de cohésion de l'Union européenne doivent permettre de répondre à une meilleure information des citoyens de ce qui a été réalisé avec les fonds publics.

C'est ainsi que les règlements européens demandent à ce que le système de suivi des programmes s'appuie sur la sélection d'un panel d'indicateurs financiers, de réalisation et de résultat, marquant la dynamique du programme.

À ce stade de la programmation, seules un nombre restreint d'opérations parvenues à leur terme permettent de consolider des valeurs d'indicateurs de réalisation sur les axes 1,3 et 4. Aussi, les prochains exercices permettront de confirmer davantage les données réalisées, une fois que les dépenses des porteurs de projet auront été présentées et approuvées.

Tableau sur la situation intermédiaire des indicateurs de réalisation du PO

Libellé des principaux indicateurs de réalisation	Valeurs cible 2023	Valeurs au titre des opérations achevées ou en cours en 2016 (programmées en 2015 et 2016)	Pourcentage d'avancement de l'indicateur
Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	30 ETP	30 ETP	100,00%
Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	70	42	60,00%
Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	70	55	78,57%
Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien dans les domaines de la RDI	190	55	28,95%
Investissement privé complétant un soutien public aux projets dans les domaines de la RDI	7 500 000 €	2 380 485 €	31,74%
Nombre d'entreprises bénéficiant de subvention(création d'entreprises et développement d'entreprises)	324	110	33,95%
Augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien (création d'entreprises et développement d'entreprises)	636 ETP	330 ETP	51,87%
Investissement privé complétant un soutien public aux entreprises (création et développement d'entreprises)	70 100 000 €	39 672 993 €	56,59%
Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions de fonctionnement au fret	92	46	50,00%
Capacité supplémentaire de production d'énergies renouvelables	4,5 Mw	0,54 Mw	12,00%
Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	16 850 teq CO2	2498,02 teq CO2	14,82%
Nombre de gares TCSP construites ou réhabilitées	4	1	25,00%
Longueur de TCSP réalisée sur le TEE	14,4 km	5,71 km	39,65%
Surface des sites touristiques aménagés	25 hectares	18,14 hectares	72,56%
Surfaces d'EHPAD rénovées	20 000 m ²	5 877 m ²	29,39%



Conclusion

L'année 2016 représente la première année de plein exercice de cette programmation. Ainsi, avec 247 opérations, la programmation 2016 montre un dynamisme certain et dépasse les moyennes constatées sur 2007-2013 (203,5 dossiers programmés par an). Bien que toujours tirée en volume d'opération par les axes 1 et 3, il est à noter que tous les axes ont connu à ce stade au moins une programmation.

Par ailleurs, l'exercice 2016 a aussi été marqué par le paiement des premières opérations achevées.

En perspective, le niveau de la programmation devrait accentuer sa dynamique au cours de l'année prochaine, particulièrement du fait :

- des prévisions d'instruction et de présentation de programmes d'investissement liés à des grands projets (Nouvelle route du littoral notamment, infrastructures portuaires et aéroportuaires) ,
- de la programmation des premiers dispositifs d'ingénierie financière
- de la montée en charge dans la mise en œuvre des Investissements Territoriaux Intégrés par les autorités urbaines ,
- de la poursuite des actions d'information et de communication à destination des bénéficiaires potentiels proposées par la Région Réunion dans le cadre de sa stratégie de communication.